

Rapport de mission 2025





) François Demeure dit Latte, Directeur général d'Ecominéro

Trois ans après sa création, Ecominéro confirme la pertinence de son modèle et son engagement en tant que société à mission.



Dans un contexte d'exigence environnementale croissante et d'évolution du cadre réglementaire, notre responsabilité dépasse la seule conformité de notre agrément. Elle consiste à structurer durablement une filière, à créer les conditions d'une économie circulaire performante et pérenne, et à fédérer l'ensemble des acteurs du bâtiment autour d'un cap commun.

L'année 2025 marque **une étape de consolidation** : performance environnementale maintenue, innovation soutenue, ancrage territorial renforcé.

Elle démontre que notre mission irrigue l'ensemble de nos décisions stratégiques.

À l'aube d'évolutions possibles du dispositif REP PMCB* à horizon 2027, nous abordons cette année 2026 de transition avec détermination et lucidité. Notre cap demeure inchangé : **faire des déchets du bâtiment les nouveaux matériaux de construction de demain** et contribuer en cela à la décarbonation du secteur et la préservation des ressources naturelles.



) Baptiste Demure, Consultant développement durable et Président du Comité de mission

Être société à mission implique une exigence particulière : celle de la cohérence entre l'intention et l'action.



Le Comité de mission a exercé son rôle avec rigueur et indépendance. Les travaux menés en 2025 démontrent **une réelle appropriation de la mission par les équipes d'Ecominéro** et une volonté constante de donner des objectifs court terme, moyen terme voire long terme, et de quantifier les résultats.

La dynamique est engagée. L'enjeu pour les années à venir sera d'approfondir la mesure d'impact et d'accompagner les adaptations rendues nécessaires par l'évolution du cadre réglementaire.

La mission n'est pas un supplément d'âme ; **elle est un cadre stratégique, un cap.**



* Responsabilité élargie du producteur pour les produits et matériaux de la construction à destination du bâtiment.

Sommaire



Partie 1 p.10

ÊTRE SOCIÉTÉ À MISSION : UNE AMBITION STRUCTURANTE

Un choix fondateur p.12



Partie 2 p.14

GOVERNANCE ET CONTRÔLE

Les membres du Comité de mission p.16
Les rendez-vous du Comité 2025 p.18
Paroles de membres p.19
Le contrôle par un organisme tiers indépendant p.19



Partie 3 p.20

DES ENGAGEMENTS CONCRÉTISÉS

Inciter à un meilleur usage des déchets inertes p.22
Travailler à la recyclabilité des bâtiments
et à la réduction des déchets produits p.26
Encourager les innovations p.30
Concourir à une approche inclusive et solidaire p.32
Une mission traduite en actions concrètes p.36



Partie 4 p.40

PERSPECTIVES 2026

Les ambitions pour 2026 p.42

Les faits marquants

2025



Janvier

› Prise en charge financière de **100 %** pour la reprise des déchets inertes triés du bâtiment (contre 80 % en 2024)

100 %



Février

› Reconstitution des 4 appels à projet Réemploi pour la 2^e année

Mai

› **2 ans** de déploiement opérationnel de la REP PMCB :
16,3 millions de tonnes de déchets recyclés grâce aux
4 500 points de reprise affiliés au réseau Ecominéro



Février

› Lancement de la 2^e édition du Tour de France Ecominéro avec une première étape en Centre-Val de Loire



Avril

› Publication d'un guide sur les bonnes pratiques en matière d'éco-conception et élaboration de plans sectoriels de prévention et de réduction des déchets, et d'éco-conception



Juin

› Décisions ministérielles d'ouvrir les discussions pour la refonte de la REP PMCB



Juin

› Première concertation de l'Organisme Coordonnateur Agréé pour la filière du Bâtiment (OCAB) pour la refonte de la REP PMCB

REinventons

Novembre

› 2^e édition de REinventons, l'évènement Ecominéro dédié à l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment

Octobre

› Conclusions des discussions de l'OCAB

Décembre

› **13,6 millions** de tonnes de déchets inertes collectés et recyclés sur l'année 2025 par le réseau Ecominéro (1^{er} janvier au 31 décembre)



13,6 millions de tonnes

Décembre

› Lancement de la campagne « Les vœux de gravats » pour sensibiliser sur la recyclabilité des déchets inertes du bâtiment





Partie 1

Être société à mission : une ambition structurante

> Un choix fondateur

Ecominéro a inscrit, dès sa création, sa qualité de société à mission dans ses statuts. Ce choix engage durablement l'entreprise vis-à-vis de ses parties prenantes et de la société.

Il repose sur une raison d'être et quatre objectifs statutaires qui orientent l'ensemble des décisions stratégiques et opérationnelles.

Le cœur opérationnel

La mise en œuvre de la REP PMCB constitue le cœur opérationnel d'Ecominéro.

Le statut de société à mission donne à cette responsabilité une dimension supplémentaire : dépasser la seule conformité réglementaire pour **inscrire l'action dans le temps long**. La mission agit comme un cadre stratégique stable dans un environnement en évolution.

La raison d'être...

Avec l'ensemble de l'écosystème de la construction, au cœur des territoires, révéler le potentiel de nos matériaux et œuvrer pour un cadre de vie plus durable.

... et les objectifs statutaires

1

Inciter à un meilleur usage des déchets inertes du bâtiment

2

Travailler avec l'ensemble des acteurs de la construction à la recyclabilité des bâtiments et à la réduction des déchets produits

3

Encourager les innovations en faveur d'un aménagement durable des territoires et au service de la qualité de vie

4

Concourir à une approche inclusive et solidaire de la filière REP, en accompagnant les entreprises et les artisans, les élus et les citoyens

Ces objectifs constituent le cadre de référence de l'action d'Ecominéro.



Partie 2

Gouvernance et contrôle

➤ Le Comité de mission

Le Comité de mission, distinct des organes de gouvernance, veille au respect des engagements statutaires. Il a en charge le suivi et le contrôle de la mission de l'entreprise. Il exerce un rôle d'analyse critique et formule des recommandations.

La diversité des membres du Comité apporte des expertises complémentaires.

Les membres du comité de mission



Sébastien Bourdin

Professeur de géographie économique à l'IESEC School of Management



Baptiste Demure

Consultant Développement durable et Président du Comité de mission Ecominéro



Xavier Janin

Président du Groupe Alkern



Romain Malafosse

Directeur du Patrimoine du Groupe CDC Habitat



Diana Gonzalez

Dirigeante de Constructech Club



Adeline Guerlais

Directrice communication et RSE d'Ecominéro et Référente mission avant l'installation du Comité de mission



Sarah Rachi

Directrice RSE de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)



Jean-Pierre Paseri

Président de Routes de France

Les rendez-vous de l'année 2025

● 11 février

› Première réunion du Comité

De mi-février à mi-avril

› Échanges et travaux pour la rédaction du rapport de mission 2024

De mi-mai à mi-juin

› Audit de l'OTI

● 24 juin

› Réunion du Comité et rencontre avec les porteurs de projet Ecominéro

● 7 juillet

› Réunion du Comité

● 22 septembre

› Réunion du Comité

● 4 novembre

› Réunion du Comité



Paroles de membres : engagements et ambitions du Comité de mission

Ecominéro a proposé aux membres du Comité de réaliser une interview vidéo pour expliquer leur motivation à intégrer le Comité et décrire leurs attentes pour construire ensemble une filière plus responsable.



Le contrôle par un organisme tiers indépendant

L'Organisme tiers indépendant (OTI) a pour rôle de réaliser une vérification de la mission. Il doit émettre un avis motivé sur le respect de chaque objectif statutaire en analysant les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus.

À la suite d'un audit et de plusieurs entretiens réalisés en mai 2025, l'OTI a formulé son avis motivé sur Ecominéro en tant que société à

mission : « **La société Ecominéro respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.** »

Cette conclusion confirme la solidité du dispositif de la société concernant la mission et la sincérité de sa démarche.

L'avis intégral du Cabinet de Saint Front a été publié en juin 2025 et est consultable sur le site www.ecominero.fr



Partie 3

Des engagements concrétisés



> Les objectifs opérationnels

La mission se traduit en objectifs opérationnels annuels. L'année 2025 a permis de consolider les dispositifs engagés depuis la création d'Ecominéro et d'amplifier leur impact.

Quelques exemples des actions et résultats obtenus au cours de l'année 2025.



“ Avoir réussi à recycler réellement plus de 90 % des déchets minéraux issus des bâtiments est un résultat très positif. Cela confirme l'adéquation des moyens déployés et l'efficacité des actions mises en place par Ecominéro pour répondre à sa mission et illustre aussi la forte mobilisation de la filière.

Sarah Rachi et Xavier Janin
Membres du Comité référents sur l'objectif 1



ACTIONS RÉALISÉES

➤ **En 2025, Ecominéro a maintenu un taux de recyclage supérieur à 90 %**, confirmant la robustesse de son organisation opérationnelle et de son maillage territorial. La performance du recyclage était estimée à 75 % en 2018.

À savoir : Au-delà du taux de recyclage, la performance de la filière traduit sa capacité à capter et collecter efficacement les flux dans l'objectif de lutter contre la prolifération des dépôts sauvages. Cela démontre aussi sa faculté à structurer des exutoires pérennes, à garantir des conditions favorables au recyclage et à l'utilisation des matériaux recyclés, à travers des industries locales et non délocalisables. Cela témoigne également de la mobilisation de la filière minérale et des sites de reprise affiliés au réseau Ecominéro, et plus globalement de la capacité de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'écosystème du bâtiment à développer des solutions de tri et de recyclage efficaces.

➤ **Ecominéro a poursuivi son Tour de France** avec cinq étapes régionales en 2025.

➤ **Plus de 200 maîtres d'ouvrage** (collectivités, maîtres d'œuvre, entreprises générales, etc.) à travers tout le territoire ont été sensibilisés aux enjeux de circularité.

➤ **4 % des tonnes de produits et matériaux** mis sur le marché intègrent désormais des matériaux recyclés, traduisant une dynamique réelle d'évolution des pratiques.

Avis motivé du Comité de mission

Le Comité considère que la performance environnementale atteinte démontre la cohérence entre la mission et les moyens mobilisés. L'intégration de matières recyclées dans les projets de construction ou rénovation constitue un axe stratégique à amplifier dans les prochaines années.

PERSPECTIVES 2026

🚀 **La performance du recyclage doit être maintenue** et les incitations pour réintégrer le béton recyclé dans les nouveaux bétons développées.

🚀 **Une dizaine de nouvelles étapes** seront programmées pour 2026 (en métropole comme dans les territoires ultramarins).

🚀 L'objectif pour 2026 est de proposer **des chartes d'engagement volontaires** aux collectivités locales, aux bailleurs, aux promoteurs afin de développer l'usage des matériaux recyclés dans les commandes publique et privée.

🚀 L'objectif est d'atteindre **5%** en 2026.

Le Tour de France Ecominéro

Pour la seconde année consécutive, Ecominéro a organisé son Tour de France, avec cinq étapes régionales en 2025 :



- **Région Centre-Val de Loire**
26 février (Orléans, Chécy)
- **Région Bretagne**
9 et 10 avril (Noyal-sous-Bazouges, Rennes, Redon)
- **Région Occitanie**
22 mai (Montpellier)
- **Région Auvergne-Rhône-Alpes**
16 et 17 septembre (Villeurbanne, Lyon)
- **Région Grand-Est**
25 et 26 novembre (Oberschaeffolsheim, Strasbourg)

L'objectif

L'ambition de ce Tour de France est de poursuivre le travail d'implantation territoriale en allant à la rencontre des acteurs clés concernés par la REP PMCB : les entreprises de la filière minérale, les opérateurs de déchets, les fédérations, syndicats et entreprises du bâtiment, les élus locaux...

Ces rencontres territoriales renforcent la dynamique collective autour de la REP PMCB et appuient le rôle d'Ecominéro comme acteur fédérateur et accélérateur de l'économie circulaire dans les territoires.



Recyclage, réemploi, réutilisation, valorisation : de quoi parle-t-on ?

Ecominéro soutient diverses initiatives de réemploi, de réutilisation, de recyclage ou de valorisation de matériaux de construction du bâtiment. Cependant, dans la gestion des déchets, une compréhension approfondie de ces méthodes de traitement est essentielle pour adopter des pratiques durables et réduire notre impact sur l'environnement. Explications.

RECYCLAGE

Produire de nouveaux matériaux à partir de déchets

Le recyclage consiste à collecter, trier, traiter et transformer les déchets en nouveaux matériaux. Cela implique de récupérer des matériaux, puis de les transformer en matière première. Par exemple, des bétons de démolition de chantiers transformés en granulats pour la fabrication de nouveaux bétons ou leur incorporation en sous-couche routière. Le recyclage **réduit la quantité de déchets envoyés en décharge ainsi que les émissions de gaz à effet de serre** associées à l'extraction et à la fabrication de nouveaux matériaux.

VALORISATION

Des solutions pour les remblais des carrières

Les déchets de démolition inertes et non recyclables peuvent être utilisés pour remblayer des carrières. La valorisation matière permet de **restituer des terres agricoles, de créer des zones à vocation paysagère ou d'offrir des îlots de biodiversité**.

RÉEMPLOI

Réutiliser des matériaux dans de nouveaux projets

Le réemploi désigne l'action de réutiliser des matériaux issus de constructions existantes dans de nouveaux projets, plutôt que de les considérer comme des déchets. Concrètement, on permet aux produits et matériaux d'avoir une seconde vie sans modification de leur usage initial. Cela implique de récupérer des éléments comme des briques ou des tuiles d'un ouvrage par une dépose préservante, et de les réintégrer dans de nouvelles constructions. Le réemploi **contribue à réduire la quantité de déchets de construction, à économiser des ressources naturelles et à promouvoir une approche plus durable** dans le secteur de la construction. Il permet par ailleurs de créer des emplois locaux et de transformer les pratiques de construction.

RÉUTILISATION

Redonner vie à des déchets par un nouvel usage

La réutilisation consiste à réaliser des interventions de nettoyage, réparation, reconditionnement sur un produit ou un matériau avant de lui donner une seconde vie sur un chantier. Il s'agit par exemple d'un mur en béton, découpé et calibré pour être réutilisé en pavés pour un aménagement extérieur. La réutilisation peut **offrir des avantages esthétiques en préservant des éléments architecturaux uniques ou en donnant une touche de caractère à de nouveaux projets de construction**, par exemple des bétons décoratifs.



Objectif 2

Travailler, avec l'ensemble des acteurs de la construction, à la recyclabilité des bâtiments et à la réduction des déchets produits

“ Cet objectif est structurant pour la décarbonation du secteur. En agissant dès la conception sur la recyclabilité future des bâtiments, Ecominéro contribue à réduire l'empreinte carbone et à préserver les ressources naturelles, en cohérence avec les stratégies climat portées par les grands maîtres d'ouvrage.

**Romain Malafosse
et Baptiste Demure**
Membres du Comité
référents sur l'objectif 2



ACTIONS RÉALISÉES

➤ **En 2025, 30 % des produits et matériaux mis sur le marché par la filière minérale ont fait l'objet d'un plan d'éco-conception.**

À savoir : Ce résultat marque un basculement : l'éco-conception n'est plus une démarche marginale, mais un levier structurant pour les industriels. L'objectif de 90 % fin 2027 impose désormais un changement d'échelle. Sa crédibilité repose sur des leviers concrets : des outils opérationnels communs, un accompagnement ciblé des adhérents et une normalisation progressive des pratiques à l'échelle de la filière.

En diffusant des plans d'éco-conception sectoriels et en outillant les entreprises, Ecominéro ne se limite pas à accompagner : il contribue à redéfinir les standards. L'intégration de la recyclabilité dès la conception devient progressivement la norme, condition indispensable pour transformer durablement la gestion des déchets du bâtiment.

Et pour inciter les entreprises du secteur à aller plus loin, Ecominéro a mis en place une politique d'éco-modulations ambitieuse qui vient récompenser l'intégration de matière recyclée dans la conception de nouveaux produits. Ce mécanisme d'éco-modulations est un processus dynamique, qui évolue dans le temps pour inciter les entreprises à s'orienter davantage vers les meilleures techniques disponibles en termes d'éco-conception.

➤ **Des vidéos pédagogiques dédiées à l'éco-conception ont également été réalisées** afin de diffuser les bonnes pratiques et valoriser les initiatives et programmes de recherche soutenus par Ecominéro.

➤ **7 programmes de recherche ont été financés** (voir page suivante) et plusieurs participations à des conférences scientifiques ont permis de diffuser les travaux engagés.

Avis motivé du Comité de mission

Le Comité salue la structuration des démarches d'éco-conception et note qu'Ecominéro s'affirme progressivement comme un acteur technique de référence sur les enjeux de recyclabilité. Le Comité recommande de poursuivre les partenariats engagés, de faire vivre le Comité technique et scientifique dédié, composé des responsables techniques et responsables innovation des institutionnels et entreprises du secteur.

PERSPECTIVES 2026

🚀 En 2026, Ecominéro ambitionne que 60 % des produits et matériaux mis sur le marché aient fait l'objet d'un plan d'éco-conception. L'objectif est d'atteindre **90 % fin 2027**.

🚀 En 2026, différents travaux de recherche continuent d'être soutenus et **un brevet devrait même être déposé**. La gouvernance du Comité technique et scientifique d'Ecominéro, qui pilote et coordonne les travaux de recherche, sera également élargie à de nouveaux acteurs de la filière minérale.

🚀 L'engagement d'Ecominéro auprès de ses partenaires est pluriannuel et sera ainsi **suivi en 2026**.

Les 7 programmes de recherche

Partenaires	Sujet d'étude
PROVADEMSE - INSA LYON <i>Plateforme d'innovation technologique d'INSAVALOR dédiée au développement des écotecnologies</i>	Recyclabilité et nouvelles voies de valorisation pour le béton cellulaire.
ESTP <i>École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie</i>	Recyclabilité des granulats sulfatés, déchets en terre cuite, fines de béton recyclées (2024/ 2025), modification des propriétés fines de béton (stage 2026).
Polytech Orléans - Laboratoire LAME	Valorisation des déchets de céramique.
CEREMA <i>Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement</i>	Supervision conjointe de la thèse sur la recyclabilité des déchets de matériaux en terre cuite.
CERIB <i>Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton</i>	Incorporation de fibres végétales dans le béton de granulats recyclés et cartographie des bétons fibrés.
GRDF - Partenariats académiques & industriels - <i>Projet labellisé par le Comité Stratégique de Filières Industries pour la Construction (CSF IPC)</i>	Béton cellulaire - traitement de biogaz : substituer les déchets de béton cellulaire au charbon actif.
CTMNC <i>Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction</i>	Construction d'un référentiel technique sur le réemploi des briques pleines en terre cuite.

À propos de l'éco-conception

L'éco-conception vise à **réduire l'impact environnemental des produits dès leur conception**. Dans le secteur du bâtiment, cela signifie notamment de :

- Limiter la consommation de ressources naturelles non renouvelables.
- Favoriser l'utilisation de matières premières secondaires.
- Améliorer la recyclabilité des produits en fin de vie.

Concrètement, Ecominéro a développé et proposé à ses adhérents **différents outils et guides d'accompagnement**, notamment des plans de prévention des déchets et d'éco-conception sectoriels, famille de matériaux par famille de matériaux, afin de faciliter l'élaboration des plans par les entreprises.

d'infos



L'innovation vue par Ecominéro

L'innovation est un enjeu transversal que l'on retrouve en réalité dans plusieurs objectifs : éco-conception, recherche sur la recyclabilité, référentiels techniques pour le réemploi, diffusion des connaissances et coopération avec le monde académique.

Pour accélérer la transition vers un modèle d'économie circulaire, Ecominéro s'est engagé dans des projets d'innovation et la diffusion des résultats obtenus.

Ecominéro participe, aux côtés d'industriels et de laboratoires de recherche, à **plusieurs projets consacrés à la recyclabilité et au recyclage des produits**. L'un des principaux objectifs de ces projets est d'identifier les meilleures voies de valorisation et de recyclage pour certains matériaux inertes, tels que le béton cellulaire, les matériaux en terre cuite ou la céramique.

Ecominéro réalise des **études sur la recyclabilité des nouveaux produits et matériaux de construction** récemment mis sur le marché, qui deviendront les déchets de démolition dans 80 à 100 ans. Toujours en collaboration avec des partenaires industriels et académiques, notre objectif est de définir une méthodologie permettant d'évaluer le caractère recyclable de ces produits en fin de vie, comme les bétons incorporant des polymères ou des fibres organiques.

L'ensemble de ces travaux se traduit par la **rédaction et la publication d'articles scientifiques** et par des interventions à des colloques et conférences afin de diffuser les résultats obtenus.

Pour 2026, nous travaillons à la **mise en place de deux référentiels techniques** relatifs au réemploi des briques en terre cuite et des éléments en béton. Ces référentiels devront permettre d'accélérer les pratiques de réemploi sur les chantiers.

De quoi parle-t-on ?

L'innovation recouvre de nombreux domaines

- **Innovation de produit** : création ou amélioration d'un produit, d'un matériau ou d'une solution.
- **Innovation de procédé** : nouvelle manière de produire, transformer, recycler, concevoir ou mettre en œuvre.
- **Innovation organisationnelle** : évolution des méthodes de travail, de coordination ou de gouvernance entre acteurs.
- **Innovation de service** : nouveaux services proposés aux utilisateurs, clients ou parties prenantes.
- **Innovation sociale** : nouvelles pratiques ou coopérations répondant à un besoin collectif ou sociétal.



ACTIONS RÉALISÉES

➤ **La collaboration avec des partenaires académiques** et des structures spécialisées dans l'innovation circulaire a été renforcée.

➤ **Les différents partenariats universitaires** (avec par exemple l'ESTP ou l'INSA) liés à l'objectif 2 traduisent la volonté d'ouvrir la filière aux nouvelles générations.

À savoir : Ecominéro est par exemple membre de la chaire IdB (Ingénierie des Bétons) qui réunit plusieurs partenaires industriels et académiques. Cette implication témoigne de son engagement en faveur de l'économie circulaire et de l'innovation, en favorisant un rapprochement structurant avec le monde académique. Elle ouvre la voie à des collaborations sur des sujets de recherche menés dans le cadre de stages, de thèses et de projets collectifs, tout en encourageant l'implication des étudiants dans les enjeux de transition de la filière. Au-delà de sa participation à la chaire IdB, Ecominéro encadre également, via son pôle Études et Développement, deux doctorants et deux stagiaires. Cette mobilisation illustre son engagement fort en faveur du rapprochement entre recherche et enjeux opérationnels de la filière, ainsi qu'envers la formation des nouvelles générations aux défis de l'économie circulaire.

➤ **En 2025, Ecominéro a signé une convention de partenariat avec l'association Circolab** et soutient les Trophées étudiants.

Focus REinventons

Ecominéro a organisé le 20 novembre 2025 la 2^e édition de son événement REinventons, le rendez-vous de l'économie circulaire dans le bâtiment. Cette édition, qui a réuni 150 personnes, était consacrée à l'éco-conception et l'innovation, avec 11 intervenants experts dans leurs domaines : chercheurs, professeurs, industriels, responsables R&D, etc. Grâce à un corner « exposition », des étudiants ingénieurs de l'ESTP ont pu présenter leurs travaux de recherche aux participants.

Avis motivé du Comité de mission

Les travaux et les échanges avec le monde académique traduit la volonté d'ouverture d'Ecominéro et renforce la capacité d'anticipation de la filière. Le Comité encourage le suivi et la cohérence des projets soutenus afin d'en mesurer les effets à moyen terme.

PERSPECTIVES 2026

🚀 **Les collaborations continuent** en 2026.

🚀 **Les partenariats** avec les universitaires **perduent** en 2026.

🚀 En 2026, Ecominéro participe au **jury des Trophées étudiants** organisés par Circolab.



Encourager les innovations en faveur d'un aménagement durable des territoires et au service de la qualité de vie

“ L'innovation est un levier transversal pour Ecominéro : scientifique, technique mais aussi collectif. Les partenariats académiques, l'encadrement de doctorants et les travaux sur les référentiels montrent une volonté concrète de préparer dès aujourd'hui les solutions de demain. ”

Diana Gonzalez et Jean-Pierre Paseri
Membres du Comité référents sur l'objectif 3





Objectif 4

Concourir à une approche inclusive et solidaire de la filière REP, en accompagnant les entreprises, les artisans, les élus et les citoyens

“ Malgré l'instabilité du cadre réglementaire de la REP en 2025, Ecominéro a fait le choix d'accélérer et d'élargir ses actions afin d'embarquer l'ensemble de la filière. La campagne sur la gratuité en constitue un marqueur fort. Par le partage de retours d'expérience et la mobilisation des futurs professionnels, l'éco-organisme contribue à ancrer durablement les pratiques. ”

**Sébastien Bourdin
et Adeline Guerlais**
Membres du Comité
référents sur l'objectif 4



ACTIONS RÉALISÉES

- **Une campagne de communication «gratuité» destinée aux artisans** pour les informer de la reprise sans frais de leurs déchets a été déployée avec succès (voir page suivante).
- **100 porteurs de projets liés au réemploi ont bénéficié d'un accompagnement ou d'un soutien technique et financier** et 30 000 tonnes de matériaux ont été réemployés depuis 2024 (voir page suivante).
- **La pédagogie auprès des étudiants ingénieurs et des acteurs territoriaux a été poursuivie.**

PERSPECTIVES 2026

- Ⓜ En raison du projet de refonte de la REP Bâtiment et **dans l'attente d'un nouveau cahier des charges**, Ecominéro ne déploiera pas de campagne thématique en 2026.
- 🚀 Pour favoriser le passage à l'échelle, en 2026, **les 4 appels à projets** seront reconduits.
- 🚀 En 2026, l'objectif sera d'élargir encore cette liste à **d'autres lieux d'apprentissages**.

Avis motivé du Comité de mission

Le Comité souligne l'importance de cette dimension inclusive, essentielle pour garantir l'adhésion de l'ensemble de la filière construction à la REP. En complément des retours d'expérience «réemploi» accessibles par tous sur le site web, il recommande de structurer davantage le partage de bonnes pratiques sur les autres sujets, par exemple l'éco-conception.

)] Campagne de communication sur la gratuité de la reprise des déchets inertes triés

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Ecominéro assure la gratuité totale de la reprise des déchets inertes triés, après une prise en charge de 80 % en 2024. Cette mesure lève un frein concret au tri et contribue à massifier le recyclage sur les territoires.

Pour accompagner ce changement, deux campagnes ont été déployées. Fin 2024, une campagne originale a détourné « Mon Beau Sapin » en « Mon Beau Parpaing », sensibilisant artisans et particuliers aux gestes de tri et à la gratuité.

Au printemps 2025, un plan média ciblé (radio locale et display) a relayé le message de la reprise sans frais auprès des principaux producteurs de déchets, essentiellement les artisans. Les résultats de cette campagne déployée en mars et avril ont dépassé les objectifs : 11 millions d'impressions générées (vs 5 millions espérées) sur les 15 départements concernés par la campagne.



)] Osons le réemploi!

Ecominéro accompagne le développement du réemploi en soutenant financièrement les opérations, en diffusant des retours d'expérience et en apportant un appui technique aux acteurs. L'éco-organisme contribue à sécuriser les pratiques et à accélérer leur déploiement à l'échelle de la filière.

+ de 180 lauréats d'appels à projets depuis 2024

- En 2024, **152 candidatures** avaient été déposées, avec **79 lauréats** soutenus.
- En 2025, **196 candidatures** ont été reçues et **101 lauréats** accompagnés, soit une hausse de 22 % des candidatures.

Ecominéro contribue activement à la diffusion de connaissances techniques et opérationnelles afin de sécuriser et concrétiser les actions de réemploi.

- > **90 fiches projets** avec des retours d'expérience détaillés
- > **15 fiches techniques matériaux** pour fiabiliser les pratiques
- > **15 vidéos de chantiers** pour illustrer concrètement la mise en œuvre du réemploi

d'infos



+ 30 000 tonnes de PMCB réemployés et réutilisés fin 2025 (sur 50 % des projets terminés en décembre 2025)



780 T de briques
~ 321 000 unités
~ 7 500 m² de façade



630 T de tuiles
~ 100 000 unités
~ 11 000 m² de toiture



19 000 T de pavés
~ 8 000 000 unités
~ 59 000 m²




211 T de sanitaires
~ 8 400 unités
WC, lavabos et urinoirs

Concrètement, cela signifie que, depuis 2024, le réemploi soutenu par Ecominéro représente l'équivalent de près de 20 terrains de football de matériaux remis en œuvre!

Une mission traduite en actions concrètes

Les tableaux suivants proposent une synthèse des actions engagées et des résultats obtenus par Ecominéro en 2025.

 OBJECTIF STATUTAIRE 1 Inciter à un meilleur usage des déchets inertes du bâtiment		
Ambition	Actions 2025	
1. S'assurer que les déchets inertes collectés sont bien recyclés	La politique de soutien d'Ecominéro favorise le recyclage et non la valorisation par remblaiement, et le taux de performance de recyclage atteint plus de 90 %.	✓
2. Sensibiliser les acteurs de la chaîne de valeur du bâtiment à l'utilisation de matériaux recyclés et réemployés	Les 5 dates du « Tour de France Ecominéro » permettent de sensibiliser plus de 200 acteurs de la filière.	✓
	200 maîtres d'ouvrage sont sensibilisés à l'utilisation de matériaux recyclés et réemployés, lors de rendez-vous en « one to one » avec les responsables régionaux.	✓
	90 entreprises de démolition sur toute la France sont également rencontrées afin de présenter les services proposés par Ecominéro.	✓
3. Réduire les zones blanches	Ecominéro participe à 7 salons professionnels, dont Pollutec, pour porter le message « Vos déchets sont une ressource ».	✓
	Les travaux de cartographie menés en 2024 ont identifié peu de zones blanches. En 2025, l'approche « grands chantiers » (45 minutes maximum entre le chantier et le site de recyclage) est atteinte. Dans un contexte de refonte annoncée, Ecominéro stabilise son réseau.	✓
4. Mesurer l'intégration des matières recyclées dans la filière minérale	À la suite de la mise en place d'un indicateur dédié, Ecominéro peut calculer cette donnée : 4 % des tonnes de matériaux mises sur le marché intègrent des matériaux recyclés.	✓

OBJECTIF STATUTAIRE 2 **Travailler, avec l'ensemble des acteurs de la construction, à la recyclabilité des bâtiments et à la réduction des déchets produits**

Ambition	Actions 2025	
1. En 2027, 90 % des matériaux mis sur le marché sont couverts par un plan d'éco-conception	Après l'élaboration de guides de bonnes pratiques et de développement de plans sectoriels d'éco-conception, Ecominéro mesure que 30 % des matériaux mis sur le marché sont couverts par un plan d'éco-conception à fin 2025.	✓
2. Piloter des travaux de recherche sur la recyclabilité des matériaux inertes	En coordination avec son Comité technique et scientifique, Ecominéro participe et finance 7 travaux de recherche.	✓
	Ecominéro intervient comme speaker sur 2 conférences internationales.	✓

OBJECTIF STATUTAIRE 3 **Encourager les innovations en faveur d'un aménagement durable des territoires et au service de la qualité de vie**

Ambition	Actions 2025	
1. Soutenir des trophées « innovation, économie circulaire et bâtiment »	Après une analyse et un benchmark des initiatives en 2024, et afin de ne pas créer un énième trophée, Ecominéro a engagé en 2025 un partenariat avec l'association Circolab et est sponsor des Trophées étudiants 2026.	✓
2. Être un pont entre les mondes académique et industriel	Ecominéro s'est engagé dans plusieurs partenariats avec des universités et des centres de recherche (INSA Lyon, chaire Ingénierie des Bétons, par exemple).	✓

OBJECTIF STATUTAIRE 4
Concourir à une approche inclusive et solidaire de la filière REP,
en accompagnant les entreprises, les artisans, les élus et les citoyens

Ambition	Actions 2025	
1. Accompagner les collectivités locales dans leurs politiques de prévention des dépôts sauvages	À la suite de la réalisation de 3 expérimentations sur des dépôts sauvages, l'objectif de créer un guichet inter-éco-organismes pour la prise en charge des dépôts illégaux et l'instruction des demandes des collectivités est mis à l'arrêt du fait des discussions dans le cadre de la refonte de la REP.	⏸
2. Sensibiliser les artisans au tri et au recyclage	Déployer une campagne de communication ciblée sur la reprise sans frais des déchets triés, à destination des artisans du bâtiment, notamment via des spots radio localisés et un relais digital dans 15 départements.	✓
3. Sensibiliser les futurs ingénieurs à la recyclabilité des matériaux	Dans la continuité de 2023 et 2024, une collaboratrice ingénieure matériaux dispense un cours accompagné de travaux pratiques à 140 étudiants de l'ESTP. En 2025, cet engagement est renforcé avec l'intervention d'un binôme Ecominéro, qui accompagne les étudiants dans un module dédié au recyclage et au réemploi.	✓
4. Développer la pratique du réemploi	Dans la continuité de 2024, les AAP ont été reconduits en 2025, permettant de soutenir 181 porteurs de projets, dont 101 lauréats en 2025, avec une hausse de 22 % des candidatures.	✓
	Ecominéro soutient la dynamique du réemploi en diffusant en open source les retours d'expérience de ses projets (58 fiches REX en ligne à fin 2025), complétés par une cartographie nationale et régionale des initiatives.	✓





Partie 4

Perspectives 2026

> **Consolider et adapter**

Dans un contexte d'évolution du cadre réglementaire de la REP PMCB, l'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de consolidation des acquis et d'adaptation des actions. Fidèle à sa qualité de société à mission, Ecominéro poursuit un cap clair : maintenir un haut niveau de performance, accompagner les acteurs et accélérer la transition vers une économie circulaire dans le secteur du bâtiment.

Les ambitions pour 2026

L'objectif est de poursuivre les actions pour maintenir un haut niveau de performance tout en faisant évoluer les dispositifs, avec une ambition inchangée : accompagner durablement la transformation du secteur du bâtiment vers une économie circulaire.

Consolider et s'adapter

L'année 2026 s'inscrit dans une double dynamique : consolidation des acquis et adaptation aux évolutions possibles du cadre réglementaire. Dans un contexte de réflexion nationale autour d'une refonte possible du dispositif REP PMCB, Ecominéro se prépare à faire évoluer ses actions tout en préservant l'exigence de sa mission.

Maintenir un haut niveau de performance

Ecominéro poursuivra ses efforts pour maintenir un taux de recyclage élevé, accroître l'intégration de matériaux recyclés, diminuer la quantité des déchets produits et renforcer la mesure d'impact environnemental. Si la refonte modifie les mécanismes opérationnels, l'entreprise adaptera ses outils de pilotage afin de garantir continuité et lisibilité pour les acteurs.

Adapter la stratégie d'éco-conception

Les travaux engagés seront consolidés et ajustés en fonction des nouvelles exigences éventuelles. L'objectif de concevoir des bâtiments pensés pour être recyclables demeure.

Renforcer l'innovation et l'ancrage territorial

Les partenariats académiques et les dispositifs d'innovation seront poursuivis, le cas échéant, réorientés pour répondre aux nouvelles priorités du cadre réglementaire.

Préserver une approche inclusive

Ecominéro restera particulièrement attentif à la lisibilité du dispositif pour les détenteurs de déchets du bâtiment et à l'équité territoriale, quelles que soient les évolutions structurelles.

“ **Le processus de refondation du cadre de la REP PMCB** engagé depuis 2025 devrait se terminer en 2026 pour la mise en œuvre d'une nouvelle version de la REP au 1^{er} janvier 2027. Il constitue une évolution importante pour la filière minérale. Cela ne remet pas en cause la mission d'Ecominéro, mais en renforce la pertinence.

Être société à mission, c'est **inscrire l'action dans la durée**, au-delà des cycles réglementaires, et maintenir un cap stratégique clair : être au service de tous les acteurs du bâtiment pour leur permettre de **bâtir de manière durable**.

”

Contactez-nous

Rendez-vous sur www.ecominero.fr
rubrique « Aide et contact »



Nous suivre sur les réseaux sociaux

